

Objectif(s) de la formation

- Acquérir les outils pratiques de l'évaluation de biens immobiliers
- Comprendre les étapes de l'analyse de la valeur du bien
- Apprendre à déterminer une juste estimation du bien

Nature de la formation

Acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances et de compétences

Moyens pédagogiques

Séance de formation en présentiel et visio-conférence, support pédagogique numérisé, exposé théorique, étude de cas concrets

Équipements pédagogiques

Support pédagogique numérisé, calendriers de formation, projection Powerpoint par partage d'écran

Sanction de la formation

- Certificat de formation de satisfaction à l'apprentissage
- Attestation de présence

Evaluation des acquis

Questions, débats, jeux de rôles, cas-pratiques

Contact

AAMTI FORMATION

01 46 22 52 20

af@aamtiformation.fr

Public(s)

Avocats / Juristes / Salariés

Prérequis

Pas de prérequis

Durée de la formation

1 journée (8h) - 9h/13h-14h/18h

Date(s) de la formation

Mercredi 1er Avril 2026

Lieu de la formation

Au choix en présentiel* à Paris ou en classe virtuelle

* sous réserve des conditions sanitaires et organisationnelles

Intervenant(s)

Monsieur José MARTINS, Expert immobilier et judiciaire

PROGRAMME ET THÉMATIQUES ABORDÉES

Matinée : 9h00 - 13h00

- Introduction : intérêt pour l'avocat de donner une valeur aux biens dont il a le mandat
- Législation et normes nationales utiles
- Méthodologie et pratiques de mesurage
- Principaux motifs d'évaluation
- Les différents types d'expertise et missions
- Les aspects techniques de l'expertise immobilière :
 - Les valeurs
 - Les surfaces
 - La pondération des surfaces
 - La typologie de revenus ou foyers
 - Les taux de rendement et taux d'actualisation

Déjeuner : 13h00 - 14h00

Après-midi : 14h00 - 18h00

- Les méthodes d'évaluation :
 - Par comparaison
 - Par le revenu
 - Par surface pondérée
 - Bilan promoteur
 - Par sol et construction
 - Professionnelles
- Bonnes pratiques immobilières et de commercialisation des biens
- Conclusion

A l'issue de cette formation, les participants sont en mesure d'aboutir à une détermination du prix motivée tenant compte des spécificités et particularités du bien ; de conseiller de manière avisée le vendeur ou l'acquéreur pour tenter d'approcher le juste prix ; d'assurer avec objectivité et équilibre une transaction.

Tarifs

Tarif adhérents : 435,00 € TTC

(362,50 € HT - 20% TVA)

Tarif non-adhérents : 537,00 € TTC

(447,50 € HT - 20% TVA)

Financement(s)

- FIF-PL pour les avocats www.fifpl.fr

- OPCO pour les salariés

<https://travail-emploi.gouv.fr/les-operateurs-de-competences-opco>

Modalités d'inscriptions

En ligne sur www.aamtiformation.com

Rubrique Toutes nos formations

www.aamtiformation.com/toutes-nos-formations

Ou bien en complétant le bulletin d'inscription joint ou à télécharger sur la page internet de la formation sur notre site www.aamtiformation.com

(Délais d'accès : nous contacter)

Cette formation entre dans le cadre de la formation continue des avocat et est éligible à la prise en charge par le FIFPL et l'OPCO.



Personne en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter au 01 46 22 52 20

AAMTI FORMATION



Avocat IMMO
www.avocat-immo.fr

Les programmes mentionnés sont évolutifs et sont susceptibles de modifications dans le cadre de leur actualisation.

Déclaration d'activité de formation AAMTI FORMATION SCIC Société coopérative d'intérêt collectif par action simplifiée, à capital variable enregistrée sous le numéro 11 75 61843 75 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Siret : 892 472 689 000 17